



## Le petit Albert des parents Janvier 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Fermeture CSSDM	2 Fermeture CSSDM	3 Fermeture CSSDM	4 Fermeture CSSDM	5 Fermeture CSSDM
8 Journée pédagogique : pyjama camping	9	10	11	12
15	16	17	18	19 Le groupe 52-62 fait du ski de fond au Parc Maisonneuve en matinée
22	23	24 Les groupes O3, O4 et O5 participent à Ruelle de l'avenir	25	26 Journée pédagogique : journée hivernale
29	30	31 Les groupes O3, O4 et O5 participent à Ruelle de l'avenir		

### Bonne année 2024 !

Au nom de toute la communauté de SALG, je tiens à nous souhaiter une très belle année 2024. De la douceur, du plaisir, de la santé et de la bienveillance pour apprécier la vie !

### Des mesures de rattrapage - MEQ

Au moment d'écrire ces lignes, voici ce que nous savons sur les mesures de rattrapage nommées aujourd'hui par le ministre de l'Éducation, qui concernent les enfants fréquentant une école primaire. L'équipe multidisciplinaire se rencontrera ce jeudi pour cibler les enfants vulnérables académiquement parlant qui pourraient bénéficier de ces services. Sachez que nous ne connaissons pas les modalités et la hauteur du budget que l'école Saint-Albert-le-Grand recevra. Nous entrerons en contact avec les familles concernées durant la semaine du 22 janvier.

### Du tutorat en dehors des heures de classe pour les élèves

- Ceci permettra un accompagnement individuel ou en groupe par des enseignants, des enseignants retraités ou des étudiants en enseignement. Les élèves auront donc accès à un plus grand nombre d'heures de tutorat en dehors des heures normales de classe. Ce tutorat serait donné de manière volontaire.

### De l'aide spécialisée pour les élèves ayant des besoins particuliers

- Selon le choix des moyens mis en place par les écoles et les CSS, cette aide pourrait se donner à l'extérieur des heures de classe, par le personnel spécialisé, à de petits groupes d'élèves qui ont les mêmes difficultés.

- Des services d'accueil et de soutien supplémentaires pour l'apprentissage du français seront mis à la disposition des élèves immigrants.

### **Plus de soutien aux organismes et aux partenaires qui travaillent en éducation**

- Un fonds d'urgence de 42 millions de dollars sera mis en place pour ces organismes pour permettre de financer des initiatives de persévérance dans un contexte de rattrapage scolaire. Pensons notamment aux organismes de lutte contre le décrochage, de persévérance scolaire et d'alphabétisation ainsi qu'aux IRC et à d'autres partenaires, comme Tel-Jeunes et Allo-Prof.

### **Offre de rattrapage pendant la semaine de relâche**

- Dans le but d'offrir aux élèves le maximum d'activités de rattrapage, les écoles pourraient être ouvertes pendant la semaine de relâche selon les plans établis par les écoles et les CSS. Ces services seraient offerts par le personnel des écoles sur une base volontaire et assortis d'une rémunération additionnelle.

### **Des modifications apportées au calendrier scolaire et aux épreuves ministérielles**

#### **Nouveau calendrier pour les épreuves ministérielles de mai et juin**

- Les épreuves ministérielles prévues à la fin de mai et au début de juin 2024 pourraient être reportées de deux à sept jours, sans toutefois dépasser le 24 juin, afin de laisser plus de temps pour l'apprentissage de la matière.

#### **Nouvelle pondération pour les épreuves ministérielles**

- Afin d'accorder une part plus importante aux évaluations des enseignantes et enseignants, le ministre a l'intention de modifier la pondération des épreuves ministérielles.

#### **Report de la date de remise du bulletin de la deuxième étape**

- La date maximale pour la transmission du deuxième bulletin serait reportée et passerait du 15 au 28 mars 2024. Les écoles et les CSS auraient donc plus de temps pour l'enseignement et pour favoriser le rattrapage des apprentissages. Il ne s'agira pas d'une obligation pour les écoles, mais nous leur offrons cette marge de manœuvre qui pourra être utilisée selon leur situation.

### **Calendrier de mise en œuvre des plans de rattrapage scolaire**

- Semaines des 8 et 15 janvier : évaluation des besoins des élèves par les enseignants et les équipes-écoles.
- Semaine du 22 janvier : communication aux parents des élèves concernés par les mesures de rattrapage.
- Semaine du 29 janvier : démarrage des mesures de soutien aux élèves selon les plans locaux de rattrapage qui auront été déterminés par les CSS et les écoles. Ces plans seront établis selon les besoins des élèves. Il est prévu de mettre à jour ces plans au printemps en fonction de l'évolution des besoins si cela s'avère nécessaire.

#### **Inscription 2024-2025**

Du 10 au 30 janvier 2024, c'est la période des inscriptions pour nos nouveaux élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans. Vous devez prendre rendez-vous au secrétariat pour faire une inscription. Voici ce qu'il faudra fournir à la secrétaire, selon votre situation.

Du 11 au 31 janvier 2023, c'est la période des inscriptions pour nos nouveaux élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans. Vous devez prendre rendez-vous au secrétariat pour faire une inscription.

#### **Nouvelles du service de garde**

\*Il est important d'acquitter la totalité des soldes dus couvrant les frais de garde du mois d'août au mois de décembre afin d'avoir vos relevés fiscaux 2023 exacts et complets. Ceux-ci seront émis en février prochain. Vous recevrez la procédure afin de les récupérer via Mozaïk le moment venu.

\*\*L'hiver est là pour rester quelque mois avec ses froides températures et ses beaux flocons ☺ Puisque nous passons de longues périodes à l'extérieur, il est important d'habiller chaudement vos enfants afin de rendre ces périodes agréables pour eux. Chandail chaud, manteau d'hiver et pantalon de neige, bottes, tuque, foulard ou cache-cou et mitaines imperméables sont indispensables. Vous pouvez également glisser dans leur sac à dos des bas et des mitaines de rechange.

\*\*\*Les midis animés seront de retour au service de garde à compter du lundi 22 janvier. Vos enfants connaîtront les activités disponibles et pourront s'inscrire au courant de la semaine du 15 janvier.

\*\*\*Les ateliers seront également de retour au mois de février. Vous en recevrez la liste vers la fin du mois de janvier.

### Semaine de relâche 2024

La semaine de relâche se déroulera du 4 au 8 mars 2024. Les inscriptions pour le service de garde de notre école se tiendront du **16 au 22 janvier 2024 à 17h** afin de déterminer si notre service de garde sera ouvert ou fermé. Un nombre suffisant d'inscriptions est requis afin que le service de garde s'autofinance pour une ouverture. Un courriel vous sera envoyé après le 22 janvier pour confirmer ou non l'ouverture et, s'il y a lieu, partager les informations concernant cette semaine.

Je nous souhaite à tous un mois de janvier agréable !

